

Communiqué de Presse

Unité de Communication du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Réf: 631f08

Tel: : +33 3 90 21 49 36

Fax : +33 3 88 41 27 51

congress.com@coe.int

www.coe.int/congress



47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"l'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

2èmes Assises des associations de pouvoirs locaux et régionaux : pour une coopération renforcée avec le Congrès

Strasbourg, 16.09.2008 – Les 2ème Assises des associations de pouvoirs locaux auront lieu à Strasbourg le 18 septembre 2008. Organisée par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, cette rencontre répond à sa volonté de développer une coopération accrue avec les associations de collectivités territoriales. Yavuz Mildon, Président du Congrès, Ulrich Bohner, Secrétaire Général du Congrès, et Terry Davis, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, interviendront à l'ouverture de la réunion.

Les débats seront organisés autour de deux sessions de travail. La première session, présidée par Ludmila Sfirloaga, Présidente de la Chambre des régions du Congrès, fera le point sur le suivi donné aux conclusions des premières Assises, tenues en février 2006, et qui ont permis de dégager les principales pistes de coopération entre le Congrès et les associations nationales. Parmi elles figuraient la promotion de la Charte européenne de l'autonomie locale, le suivi des recommandations du Congrès, le monitoring de la démocratie locale et régionale et l'échange d'expérience et de bonnes pratiques entre le Congrès et les associations.

Au cours de la deuxième session, présidée par Onno van Veldhuizen, vice-président du Congrès, les associations nationales et les associations européennes de collectivités locales et régionales s'exprimeront sur la mission et la place du Congrès dans le paysage institutionnel européen ainsi que sur leurs attentes, leur rôle et leur contribution aux activités du Congrès, et sur les priorités envisagées par celui-ci pour 2009-2010. Plus particulièrement, les Associations devraient pouvoir formuler leurs souhaits en ce qui concerne les relations avec le Congrès.

La réunion aura lieu à Strasbourg (France), au Palais de l'Europe, salle 5. Elle est ouverte à la presse.

Contact:

Dmitri Marchenkov, Tél. +33 (0)3 88 41 38 44 ; dmitri.marchenkov@coe.int

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions.

Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.

Président du Congrès : Yavuz Mildon (Turquie, PPE/DC), Présidente de la Chambre des régions : Ludmila Sfirloaga (Roumanie, SOC),

Président de la Chambre des pouvoirs locaux : Ian Micallef (Malte, PPE/DC)

Groupes politiques : Groupe Socialiste (SOC), Groupe Parti Populaire Européen – Démocrates Chrétiens (PPE/DC),
Groupe Indépendant et Libéral Démocratique (GILD)